

DÉCHÈTERIE DE NEUVILLE-AUX-BOIS

• SIRTOM de la Région d'Artenay •

Route de Montigny
45170 NEUVILLE-AUX-BOIS

☎ 02 38 91 58 95

[Localisation sur carte](#)



▶ HORAIRES D'OUVERTURE

HORAIRES D'HIVER (du 1^{er} novembre au 30 avril)

Lundi et jeudi : 9h-12h et 14h-17h

Vendredi : 14h-17h

HORAIRES D'ÉTÉ (du 1^{er} mai au 31 octobre)

Lundi et jeudi : 9h-12h et 14h-17h

Mardi : 9h-12h

Vendredi : 14h-17h



▶ DÉCHETS ACCEPTÉS

FERRAILLE	
CARTONS	
HUILE DE VIDANGE	GRATUIT
HUILE DE FRITURE	
DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (piles, batteries, néons, lampes fluo, cartouches d'encre)	
TOUT VENANT	28.10 €/m ³
GRAVATS	8,70 €/m ³
DÉCHETS VÉGÉTAUX	8,90 €/m ³
PALETTE - BOIS	2,80 €/m ³
DÉCHETS SPÉCIAUX (acides et bases, produits pâteux, solvants liquides, bombes aérosols, produits de jardinage / phytosanitaires)	2,70 €/kg



▶ DÉCHETS REFUSÉS

PNEUMATIQUES, CARCASSES DE VOITURE

BOUTEILLES DE GAZ

ORDURES MÈNAGÈRES

AMIANTE

▶ INFOS PRATIQUES

- **APPORT MAXIMUM**
2 m³ par jour pour les gravats.
3 m³ pour les déchets banals (carton, ferraille, bois, tout venant)
20 kg par jour pour les déchets spéciaux.
- **CONDITIONS D'ACCÈS**
Résider ou avoir un chantier sur le territoire et être titulaire d'une carte d'accès.
- **PROFESSIONNELS EXTERIEURS AU SYNDICAT ACCEPTÉS**
Oui, quand il y a un chantier sur le territoire, à condition d'être titulaire d'une carte d'accès.



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Loiret